

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2022/002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président
Syndic titulaire : LE FAOU Michel - PELISSIER Laurence
Excusés : DEVINE Marc - LIENS Charles
Syndic suppléant : OLIVIER Denis – Jean Pierre CAPELLO
Excusé : CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre février, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPTE DE GESTION 2021

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2021 proposé par le Trésor Public de Cavillon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- solde d'exécution en section investissement : + **461 364,45 €**
- excédent antérieur en section de fonctionnement : + **211 365,38 €**

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2020 soit : 618 249,45 euros.

Le résultat de clôture 2021 est donc de **672 729,83** euros, en accord avec le compte administratif 2021.

RECONNAIT :

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2021 comme présenté.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve le compte de gestion 2021, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte de gestion est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 28/02/2022
Reçu en préfecture le 28/02/2022
Affiché le
ID : 084-298401712-20220224-2022_002-DE



Mr HONORAT GUY
ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES

